

**AGAVIP**  
**RECRUTE UN/UNE :**  
**DIRECTEUR(TRICE) D'ASSOCIATION**

L'AGAVIP, association d'aide aux victimes du Gard, agréée par le ministère de la Justice, assure depuis 40 ans un soutien et un accompagnement juridique, social et psychologique aux victimes d'infractions pénales. Aussi, en qualité d'association habilitée justice elle œuvre également dans le champ socio-judiciaire par l'exercice de mandats judiciaires.

Son équipe de 16 membres répartis sur 3 pôles, intervient sur le ressort de 3 tribunaux judiciaires du Gard et du Vaucluse (Nîmes, Alés et Avignon).

La mission du/de la directeur(trice) sera de mettre en œuvre le projet politique de l'association, d'en assurer la gestion au quotidien, d'animer la vie statutaire et d'assurer la représentation et le rayonnement de l'association, dans le respect des valeurs de l'association, sous la responsabilité de sa présidente et par délégation.

Il/elle garantira la bonne santé financière et sociale de la structure et adaptera l'organisation face aux nouveaux enjeux ou projets nécessaires au développement de l'association.

Il/elle est le/la véritable interface entre le Bureau et les salarié(e)s.

### **Description du poste**

**\* Gestion de l'association :**

- Instruction et mise en place des décisions du bureau
- Gestion comptable et budgétaire en concertation avec les administrateurs
- Assurer l'interface avec le cabinet comptable pour la gestion financière
- Gestion des diverses démarches administratives (déclarations, demandes de subventions, etc.)
- Gestion des relations partenariales
- Suivi et contrôle de l'application de la législation sociale
- Compte rendu périodique aux membres du Bureau

**\* Gestion des activités de l'association :**

- Coordination et développement des activités
- Élaboration et suivi des projets
- Garantir la mise en œuvre des mesures judiciaires confiées à l'association
- Recherche de financements et engage une dynamique de développement de secteurs connexes pour accroître les ressources de l'association
- Gestion de la promotion des actions et de la communication

**Degré d'autonomie :**

- Le/la directeur(trice) applique et dirige la mise en œuvre des décisions de l'association et s'assure de la réalisation des objectifs fixés
- Le/la directeur(trice) effectue sa mission de manière autonome. Il/elle exerce sous l'autorité permanente du Bureau
- Le/la directeur(trice) ne prends jamais seul(e) des décisions engageant l'association sans en référer à la gouvernance de l'association

**Qualités requises :**

- Bonnes qualités relationnelles
- Connaissance du fonctionnement associatif, du ministère de la Justice et de l'institution judiciaire
- Connaissance du « milieu ouvert »

**Compétences attendues :**

- Qualités managériales en direction des salariés et capacité d'encadrement indispensables,
- Capacité à fédérer un exercice professionnel pluridisciplinaire,
- Capacité à développer des projets liés à l'activité de l'association,
- Compétences en matière de gestion administrative, budgétaire et financière exigées,
- Maîtrise des outils informatiques.

CDI 1 ETP

Poste à pourvoir rapidement à Nîmes – Statut Cadre – Rémunération en fonction du profil

Adresser Lettre de motivation et CV à :

**AGAVIP**

**A l'attention de Mme la Présidente,**

**1, Rue Raymond Marc, 30000 NIMES**

Les candidat-e-s dont le dossier sera retenu auront un entretien avec le jury de recrutement

Ce poste implique une grande disponibilité.

Il nécessite d'être titulaire du permis de conduire B et de disposer d'un véhicule personnel pour les éventuels déplacements.